

Tunis, le 11/03/2025

AVIS DES SOCIÉTÉS**Ouverture d'une nouvelle période de souscription
d'un Fonds d'Amorçage bénéficiant d'une procédure allégée****« CAPITAL'ACT SEED FUND »**

Fonds d'amorçage bénéficiant d'une procédure allégée

Régis par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et par la loi n° 2005-58 du 18 juillet 2005 telles que modifiées et complétées par les textes subséquents

La société de gestion UNITED GULF FINANCIAL SERVICES - North Africa (UGFS-NA) porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts du fonds d'amorçage bénéficiant d'une procédure allégée « CAPITAL'ACT SEED FUND » pour une nouvelle période de souscription a commencé le **lundi 10 mars 2025** et se terminera le **lundi 09 mars 2026**.

Le fonds d'amorçage « CAPITAL'ACT SEED FUND » présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Dénomination :	FA CAPITAL'ACT SEED FUND
Siège social :	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
Forme juridique :	Fonds d'amorçage bénéficiant d'une procédure allégée
Textes applicables :	Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et la loi n° 2005-58 du 18 juillet 2005 telles que modifiées et complétées par les textes subséquents
Objet Social :	Le renforcement des fonds propres des projets innovants avant la phase de démarrage effectif et la constitution d'un portefeuille de participations composé essentiellement d'entreprises innovantes principalement non cotées et présentant un fort potentiel de croissance ou de développement
Montant cible :	50 000 000 Dinars réparti en 500 000 parts d'une valeur nominale de 100 Dinars chacune
Durée :	10 ans à compter de la date de sa constitution avec possibilité de prorogation de deux périodes successives d'un an chacune
Date d'agrément :	19 septembre 2018
Date de Visa :	15 mars 2019
Fondateurs :	UGFS-NA et ARAB TUNISIAN BANK (ATB)
Gestionnaire :	UGFS-NA
Dépositaire :	ATB
Distributeur :	UGFS-NA
Modalités de souscription :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Montant d'émission globale en nominal est 36 331 400 DT ➤ Nombre de parts émises est 363 314 parts ➤ Prix d'émission par part émise est 102 DT dont une prime d'émission égale à 2 DT



La période de souscription sera fermée dès que les souscriptions au cours de cette période atteindront un montant nominal de 36 331 400 dinars, ou, de toutes façons, au bout de cette nouvelle période de souscription, même si l'actif cible n'est pas atteint.

Les demandes de souscription dans le fonds sont reçues au siège d'UGFS-NA sise à rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis.

Pour plus d'informations sur le fonds d'amorçage « CAPITAL'ACT SEED FUND », un prospectus d'émission visé par le Conseil du Marché Financier en date du 15 mars 2019, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.